

<b>LA MUSICOTHÉRAPIE ET LA PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE EN SOINS PALLIATIFS</b>	<b>8 juillet 2019</b>
---	-----------------------

Horaires : 9h30 - 12h30, 13h30 - 18h

Places limitées

*Date limite des inscriptions : 02 juin 2019*

**TARIF : Institution : 120 €, Individuel : 50 €.**

La musicothérapie et la biographie musicale en soins palliatifs

- En quoi consiste la biographie musicale ?
- Présentation du projet « Ma vie en Mélodies »
- Études de cas : préparation à l'inhumation, prise en charge des proches

La biographie musicale est une pratique thérapeutique propre à la musicothérapie. Elle consiste à retracer la vie du patient en lien avec la musique. Il est possible de la mettre en relation avec l'écriture thérapeutique des biographies. Il s'agira de mettre en exergue la particularité propre à la présence de la musique, en tant que médiation. Nous définirons la place de la musicothérapie spécifique à la prise en charge en soins palliatifs car la musicothérapie s'adresse à la partie saine de l'individu. Il s'agira d'introduire les concepts d'accompagnement au « mieux mourir » et la possibilité de dire et de rendre palpable l'indicible. Suivra une présentation du projet « Ma vie en Mélodies. Cet outil thérapeutique consiste à faire une biographie musicale mais surtout une prise en charge des proches et de la famille. Afin de donner corps à cette présentation théorique, deux études de cas seront proposées.

.....  
Nom..... Prénom.....  
Adresse.....  
.....

Désire m'inscrire au stage « la musicothérapie et la prise en charge spécifique en soins palliatifs », et joins pour cela un chèque de **30€**, ordre A.M.Bx, le solde sera réglé au moment du stage.

Je suis pris(e) en charge par mon employeur et joins l'attestation de prise en charge.

Date

Signature

Expédier à A.M.Bx :  
16, rue de Bigeau – 33290 Parempuyre